
DELIBERATION

CONSEIL DEPARTEMENTAL

25 Mars 2016

**OBJET : Déploiement du dispositif de Service Civique au sein des services du
Département des Bouches-du-Rhône.**

L'an deux mille seize et le Vendredi vingt-cinq Mars, à neuf heures trente, le Conseil Départemental s'est réuni en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

ETAIENT PRESENTS :

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Rébia BENARIOUA, Sabine BERNASCONI,
Solange BIAGGI, Patrick BORE, Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET, Marie-
Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC, Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD,
Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO, Maurice DI NOCERA, Jean-
Claude FERAUD, Gérard FRAU, Gérard GAZAY, Hélène GENTE-CEAGLIO, Bruno GENZANA,
Valérie GUARINO, Jean-Noël GUERINI, Haouaria HADJ-CHIKH, Rosy INAUDI,
Henri JIBRAYEL, Claude JORDA, Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS, Eric LE DISSES,
Richard MALLIE, Christophe MASSE, Danielle MILON, Véronique MIQUELLY, Yves MORAINÉ,
Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-Marc PERRIN, Henri PONS, Christiane PUJOL,
René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Maurice REY, Denis ROSSI, Lionel ROYER-
PERREAUT, Michèle RUBIROLA, Patricia SAEZ, Thierry SANTELLI, Evelyne SANTORU-JOLY,
Josette SPORTIELLO, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI,
Frédéric VIGOUROUX

ETAIENT EXCUSES :

Lucien LIMOUSIN donne procuration à Marie-Pierre CALLET,
Marine PUSTORINO donne procuration à Gérard GAZAY

ETAIT ABSENT :

Jacky GERARD

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 25 Mars 2016

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY / MME DANIELE BRUNET

DELIBERATION

OBJET : Déploiement du dispositif de Service Civique au sein des services du Département des Bouches-du-Rhône.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 25 Mars 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A approuvé, conformément aux propositions du rapport, la reconduction et l'élargissement du dispositif de service civique au sein des services du Département des Bouches-du-Rhône par le recrutement de 100 volontaires.

Le coût estimatif du dispositif est évalué à 84 800 € à imputer sur le chapitre 012, fonction 0201, article 6218.

Le coût de la formation est estimé à 10 000 € à imputer sur le chapitre 011, fonction 0201, article 6184-2.

Les crédits inscrits au budget départemental sont suffisants pour couvrir l'ensemble des dépenses.

Les recettes évaluées à 10 000 € seront imputées sur le chapitre 74, fonction 0201, article 74718.

à l'Unanimité

ADOpte

Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice par intérim
du Service des Séances de l'Assemblée